



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°535) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE DEBUSSY, A MME
MENG, A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-18-297
EN DATE DU 02 OCTOBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Madame Caroline MENG, domiciliée à Vincennes (94300), 3 rue Céline Robert (bâtiment A), afin de s'exercer seule au chant, dans la salle Debussy, le 7 septembre de 16 h à 17 h, le 10 septembre de 11 h à 12h, le 14 septembre de 14 h à 15 h et le 17 septembre 2018 de 10 h à 11 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec Madame Caroline MENG, domiciliée à Vincennes (94300), 3 rue Céline Robert (bâtiment A), une convention de location de salle, pour un montant de 40 € TTC (quarante euros) afin de s'exercer seule au chant, dans la salle Debussy, le 7 septembre de 16 h à 17 h, le 10 septembre de 11 h à 12h, le 14 septembre de 14 h à 15 h et le 17 septembre 2018 de 10 h à 11 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181002-lmc1H5651H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/10/2018 Date de Publication : 02/10/2018
